

Pages de gauche

MENSUEL D'OPINIONS SOCIALISTES INDÉPENDANT

ÉDITORIAL

Le jour où la FINMA a agi

Il n'est rien qu'un-e banquier-ère déteste autant que la lumière des projecteurs. Pourtant, ce mois de janvier 2010 restera celui d'Eugen Haltiner. Le très gris président de l'Autorité de surveillance des marchés financiers, la FINMA, et rentier d'UBS cumule les conférences de presse et son nom devient soudain familier.

En bon banquier, Eugen Haltiner avait appris que la meilleure chose qu'une autorité de surveillance ait à faire est de ne rien faire. Précepte appliqué presque à la lettre: pas de limitation des bonus des banques, pas de limite aux frais administratifs des caisses de pension, etc.

Presque. Le 18 février 2009, Eugen Haltiner a agi. Il a transmis 285 noms de clients d'UBS au fisc américain. Le Tribunal administratif lui a récemment rappelé qu'une autorité doit avoir une base légale pour agir. Information qui l'intéresse peu.

Eugen Haltiner doit avoir l'impression d'être un bouc émissaire, celui de la bourgeoisie financière helvétique qui se retranche derrière la légalité pour empêcher toute régulation des marchés, mais s'assied sur les principes de base de l'ordre juridique quand les intérêts du grand capital financier sont menacés.

Eugen Haltiner n'a plus de crédibilité à la tête de la FINMA, et doit démissionner. Son cas individuel est cependant anecdotique au regard des ravages causés par le capitalisme financier. En mars, la nomination d'une commission d'enquête parlementaire sur les affaires FINMA-UBS pourrait éclairer certaines responsabilités. Mais si la CEP n'est pas le prélude à une réforme drastique des règles de fonctionnement des marchés financiers, l'exercice restera vain.

La rédaction



Opaque et malhonnête

Le Conseil fédéral cultive le flou artistique. Malmené sur la scène internationale, désavoué par les juges, manipulé par le lobby des assurances privées, le gouvernement mise sur la pixellisation pour arrondir les angles. La couche de verni numérique ne doit cependant pas nous tromper sur un point: la baisse du taux de conversion dans la LPP, soumise à votation le 7 mars et soutenue par le Conseil fédéral, est voulue par le lobby des caisses de pension dans la course aux parts du marché de la prévoyance professionnelle. On sait quels intérêts sert le gouvernement.

■ International

En Iran, le régime déstabilisé par une vague démocratique

Page 4

■ Science

Le projet de nouvelle loi sur la recherche et l'innovation, ou comment faire des chercheurs-euses des représentant-es de commerce

Page 6

■ Concepts

La "dignité humaine", un concept au service de qui?

Page 7

CAMARADE CHRONIQUEUSE

Élections 2011 et enjeux «culturels»

L'UDC a-t-elle déjà réussi à imposer le thème des élections fédérales 2011? Suite à la votation sur les minarets, les autres partis, PS compris, ont décidé d'élaborer des positions sur l'islam et l'intégration des musulman·e·s. Des élu·e·s socialistes demandent l'interdiction du voile pour les écolière·er·s. L'UDC dicte donc l'agenda et les autres partis ne font que suivre, alors même que le thème n'est pas à leur avantage.

Nous vivons l'une des plus graves crises économiques de notre histoire, et pourtant, si l'on regarde les débats qui occupent le devant de la scène actuellement, ils portent tous sur des enjeux qu'on peut qualifier de «culturels»: minarets en Suisse, identité nationale en France, racisme en Italie. Ces questions concernent le rapport aux «autres» et les valeurs, par opposition aux enjeux économiques portant sur la distribution des ressources. On peut en donner deux explications: soit les questions «culturelles» préoccupent aujourd'hui davantage les citoyen·ne·s que les questions économiques; soit certains partis ont réussi à imposer des thèmes qui leur profitent.

Les propos du politologue Lipset sur les élections aux États-

Unis dans son ouvrage *L'homme et la politique* (1963) illustrent bien la deuxième explication: «Les électeurs les plus pauvres bénéficiant de la loi du nombre, les Conservateurs tentent toujours de détourner leur attention des problèmes où s'accusent la différence de condition des classes. (...) Aussi se sont-ils efforcés sans cesse de mettre l'accent sur des questions qui laissent dans l'ombre ces différences: la défense, la politique étrangère, la moralité publique, et ainsi de suite».

Telle est la stratégie de l'UDC. À l'opposé, le PS pourrait réfléchir à l'argumentation de Przeworski et Sprague dans leur ouvrage de 1986 sur l'histoire du socialisme électoral. Les deux politologues américains y expliquent que quand les partis socialistes ne mobilisent plus l'identité de classe des ouvrière·er·s, ils laissent la porte ouverte à des appels concurrents en termes religieux, ethniques, régionaux, etc. «Quand les socialistes deviennent des partis comme les autres, les ouvriers deviennent des électeurs comme les autres», écrivent-ils.

Line Rennwald

L'HUMEUR DE LA RÉDACTION

Législation sur l'asile: la suite du durcissement !

Les choses semblent bouger dans la législation suisse sur l'asile: une consultation vient d'être lancée sur la modification de la loi sur l'asile. En septembre 2006, la majorité du peuple suisse a accepté sa révision. La gauche et les œuvres d'entraide avaient pourtant combattu le durcissement des mesures de contrainte et des critères d'accès à la procédure d'asile, la suppression de l'aide sociale pour les débouté·e·s, etc.

En décembre 2009, le DFJP (Département fédéral de justice et police) a lancé une consultation en vue de clarifier et systématiser le traitement des demandes d'asile et l'application des motifs de non-entrée en matière. Et même s'il reconnaît qu'il est souvent difficile pour le·la requérant·e de donner des preuves de sa persécution ou même de prouver son identité, ce n'est en réalité qu'une jolie manière de faire passer la pilule de la nouvelle modification. L'objectif n'est, en fait, que de raccourcir et simplifier au maximum la procédure.

Quand le DFJP annonce une amélioration de l'efficacité des procédures, il faut comprendre: faire «profiter» plus rapidement les requérant·e·s débouté·e·s d'un refus de leur demande d'asile. En effet, la révision ne résout en rien le problème de la subjectivité des critères d'asile, de la difficulté de fournir des preuves et de la suppression de l'aide sociale ou d'urgence pour les personnes déboutées. Pire, elle fragilise la protection juridique des demandeur·e·s d'asile en diminuant de moitié le délai de recours (15 jours). La nouvelle loi manque par ailleurs cruellement de clarté sur les détails de l'accès et du fonctionnement du conseil juridique censé remplacer la représentation des œuvre d'entraides dans la procédure.

Parallèlement, une consultation pour la révision sur la loi sur les naturalisations vient d'être lancée afin de l'adapter à la LEtr. Elle ajoute notamment des critères supplémentaires et très subjectifs à la notion d'intégration réussie et introduit l'obligation d'avoir un permis C pour demander la naturalisation.

Les choses semblent bouger disais-je... Mais ce n'est qu'illusion. Sans grande surprise, ces révisions se trouvent dans la droite ligne des modifications de ces dernières années. Ne restons donc pas silencieuses·eux face à ces nouveaux durcissements !

Line Rouyet

IMPRESSUM

Abonnement annuel: Fr. 49.-
Abonnement de soutien: Fr. 130.-
Abonnement réduit: (AVS, AI, étudiant·e·s, chômeuse·eurs) Fr. 39.-
CCP 17-795703-3

www.pagesdegauche.ch

Case postale 7126, 1002 Lausanne
info@pagesdegauche.ch

Rédaction:
Samuel Bendahan (SB), Antoine Chollet (AC), Maurizio Colella (MC), Alain Dilbergot (AD), Romain Felli (RF), Adrien Fontanellaz (AF), Benoît Gaillard (BG), Stéphanie Pache (SP), Line Rouyet (LR), Arnaud Thiéry (AT), Julien Wicki (JW).

Comité:
Olivier Barraud, Valérie Boillat, Michel Cambrosio, Dan Gallin, Dominique Hartmann, André Mach, Pierre-Yves Maillard, Stéphane Montangero, Philippe Müller, Chantal Peyer, Géraldine Savary, Alberto Velasco.

Collaborations permanentes:
Grégoire Junod, Salima Moyard, Philippe Mivelaz, Philipp Müller, Christian Vuilloud (Cévu).

Maquette:
Marc Dubois, Lausanne.

Secrétariat de rédaction et mise en page:
Benoît Gaillard.

Webmaster:
Mathieu Gasparini.

Impression:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix.

ASSURANCES (ANTI)SOCIALES

Baisse du taux de conversion LPP: une affaire de gros sous

S'il en allait selon la proposition de la majorité de droite du Parlement, le taux de conversion minimal garanti par la Loi sur la prévoyance professionnelle (LPP) devrait passer de 6,8 à 6,4% ces prochaines années. Ce taux se monte actuellement à 7,2%, en attendant une première baisse à 6,8% qui n'a pas été combattue en référendum. Le 7 mars 2010, seule la seconde baisse sera soumise à votation.

UNE ASSURANCE SOCIALE CROU-PIONNE

La LPP constitue depuis 1985 le «deuxième pilier» de la prévoyance sociale. Pourtant, la prévoyance professionnelle ne possède pas toutes les caractéristiques d'une assurance sociale: il faut un salaire minimal pour être assuré-e, ce qui discrimine les personnes travaillant à temps partiel; la LPP n'organise pas la redistribution des revenus, puisque chaque salarié-e accumule un capital individuel; le taux des primes ainsi que les prestations fournies par les institutions de prévoyance sont définis par les caisses de pension elles-mêmes, dans le respect de prestations minimales légales.

Il en va ainsi du taux de conversion. Il s'agit du taux que les caisses de pension doivent respecter pour convertir le capital accumulé en rente lorsque l'un des risques assurés se réalise. Un taux de conversion à 6,4% convertirait ainsi un capital de 100'000 francs en une rente de 6'400 francs.

LOGIQUE DE L'ACCUMULATION DU CAPITAL: POUR QUI?

La LPP est une «assurance sociale» très imparfaite. Pourtant, tant que les rentes AVS ne garantiront pas un revenu suffisant, les rentes LPP sont vitales pour une majorité de travailleurs-euses et rentiers-ères de ce pays.

Maintenir un taux de conversion minimal élevé, plus élevé que ce que les assurances pourraient se permettre de financer avec les seules cotisations obligatoires, est

une exigence sociale aux effets très positifs. Il permet de compenser un taux d'intérêt minimal largement inférieur aux taux du marché. Ce taux d'intérêt (actuellement fixé à 2%) est l'intérêt qui doit obligatoirement rémunérer le capital placé auprès des institutions de prévoyance. Dans la mesure où les caisses de pension placent ces capitaux sur le marché libre et en obtiennent un rendement supérieur, elles font un bénéfice qui doit être redistribué aux assuré-e-s, notamment par le biais d'un taux de conversion supérieur aux normes du marché.

L'argument selon lequel la baisse du taux de conversion est rendu nécessaire par les pertes boursières est fallacieux. Ce ne sont pas aux assuré-e-s de payer les pots cassés de la crise financière. Le Parti socialiste suisse a calculé que les grandes caisses de pension ont prélevé près de 1,669 milliards de francs de primes excédentaires en 2008 pour les risques décès et invalidité. Cet argent ne sera pas redistribué sous forme de rentes, mais servira à compenser les pertes boursières des compagnies d'assurances. Les assuré-e-s ont déjà payé une fois les assurances sur la vie; une baisse des rentes augmentera encore les profits des assurances et empêchera la redistribution de futurs bénéfices lorsque les cours remonteront.

LE 7 MARS, ET APRÈS

Le 7 mars 2010, il s'agira de décider s'il est justifié de restreindre encore une fois les prestations minimales garanties par la loi dans le deuxième pilier. Répondre oui à cette question revient à donner un coup de fouet au marché des assurances complémentaires qui rémunèrent grassement les assurances et se vendent d'autant mieux que les prestations légales sont insuffisantes.

Voter non ne veut pas dire préserver un système parfait. Mais en l'état actuel des choses, il faut garantir des rentes suffisantes

	Salaire mensuel	Perte de rente
Femme, 26 ans	CHF 4500	CHF 52 800
Homme, 45 ans	CHF 5500	CHF 34 700
Femme, 50 ans	CHF 5800	CHF 36 900

Unité

aux salarié-e-s de ce pays qui ont un besoin existentiel de leur deuxième pilier, l'objectif demeurant bien sûr la fusion des premier et deuxième piliers en une AVS à financement social, garantissant à tout le monde un revenu suffisant. Une simplification somme toute assez logique: en quoi les profits des assurances privées contribuent-ils à garantir une retraite sereine?

Arnaud Thiéry,
collab. Samuel Bendahan

Les chiffres parlent d'eux-mêmes

BRÈVE

Arrogance immobilière

Le Tribunal des baux tranche des questions liées aux hausses de loyer, de résiliation de bail et de toute autre question liées à la location de locaux d'habitation. La procédure est gratuite, ce qui est une garantie pour les locataires de pouvoir faire juger leur situation sans craindre de devoir payer des frais de justice prohibitifs qui les dissuaderaient d'ouvrir action. Cette possibilité permet d'éviter les abus de certain-e-s propriétaires dans une situation de pénurie aiguë de logements. Cela, la droite vaudoise ne le supportait plus. Le PSV et l'ASLOCA ont jusqu'au 15 février pour récolter les 12'000 signatures nécessaires pour contester l'abandon de la gratuité. AT

INTERNATIONAL

Iran: le régime en danger?

Le calme médiatique ayant suivi la contestation massive de la réélection de Mahmoud Ahmadinejad à la présidence de la République islamique d'Iran pouvait laisser croire que le régime avait repris la situation en main, au prix de la perte de sa légitimité démocratique. Les événements du mois de décembre 2009 démontrèrent que le feu couvait sous les cendres.

Le 7 décembre, des affrontements éclatèrent à l'université de Téhéran entre des étudiant·e·s et la police, secondée par les Basidjis, miliciens dépendant du Corps des gardiens de la Révolution, les célèbres Pasdarans. Le 21 décembre, les funérailles, à Qom, de l'Ayatollah Montazeri, un des guides spirituels de l'opposition, tournèrent à l'émeute. Des troubles éclatèrent aussi à Ispahan et Téhéran. Le 27 décembre, le «Mouvement vert» frappa un

nouveau coup à l'occasion des processions célébrant l'Achoura, une grande fête chiite. La répression par les organes du régime un jour saint choqua même ses défenseurs. Parallèlement, une frange du clergé critiqua le régime de manière virulente. L'ayatollah Taheri, qui dirigeait les prières du vendredi à Ispahan, se voyant ainsi assigner à résidence.

CONTESTATION SANS LEADER

La dynamique du mouvement contestataire sape la légitimité du régime, issu lui aussi d'une révolution populaire. Mais, contrairement à la fin des années septante, l'opposition ne dispose pas de leader incontesté, ni d'organisations politiques capables de la structurer. La plupart de ses grandes figures sont issues du sérail, ayant toutes occupées des fonctions importantes au sein de la République islamique

ces trente dernières années. Enfin, les grandes contre-manifestations de la fin du mois de décembre ont démontré que la frange dure du régime, incarnée par le président Ahmadinejad et le «Guide Suprême» Khamenei, dispose toujours d'une réelle base populaire.

Ainsi, les événements qui ont marqué l'Iran en décembre ont rendu encore plus apparentes les fractures qui divisent à la fois la population et ses élites. Ces troubles peuvent-ils être l'amorce d'une radicalisation susceptible de renverser la République islamique, ou ne sont-ils que le début d'un vaste processus de redistribution du pouvoir au sein des institutions existantes ?

Adrien Fontanellaz

«Un mouvement assoiffé de démocratie et de droits humains»

Mazyar Yosefi, membre du PSV d'origine iranienne, est un observateur averti des événements qui marquent son pays natal. Propos recueillis par Adrien Fontanellaz.

Qui sont les manifestant·e·s ? Quelles sont leurs revendications ?

Depuis le début de la révolution islamique, les oubliés de cette république non démocratique comme les intellectuels, les forces de gauches, les féministes, etc. ont décidé de boycotter systématiquement les différents gouvernements qui se sont succédé depuis 31 ans. Et pourtant cette majorité silencieuse a participé aux élections présidentielles du 11 juin dernier pour la première fois pour voter contre Ahmadinejad et exprimer ainsi son ras-le-bol face à sa politique intérieure et extérieure. À l'époque, une fuite dans l'appareil d'État révélait que le candidat Moussavi avait en réalité gagné avec plus de 62% des suffrages. Dans un premier temps, les revendications des manifestants étaient la réorganisation des élections. Mais la répression sans précédent du régime et les événements du mois de décembre 2009, lors des

funérailles de l'Ayatollah Montazeri, puis durant l'Achoura, ont fait basculer les classes populaires dans l'opposition. En juin, le régime a perdu sa légitimité démocratique, en décembre, il a perdu sa légitimité islamique.

Le «Mouvement vert» exige aujourd'hui le respect des droits démocratiques, dont certains sont inscrits dans la constitution mais bafoués dans les faits. Une démocratie effective, l'égalité des sexes et le respect de la liberté d'expression sont donc des revendications fondamentales des opposants. Un des slogans les plus scandés par la foule est «La République iranienne».

Les forces de Gauche sont-elles représentées dans l'opposition ?

Les grandes formations de la gauche traditionnelle, comme le *Toudeh* et les *fedayin* ont été laminées depuis la révolution de 1979. Leurs cadres ont été abattus, emprisonnés ou se sont exilés. Il faut souligner encore que le «Mouvement vert» est structuré de manière horizontale, et fédère de façon informelle une myriade de petits groupes autonomes. Néanmoins,

l'ancien premier ministre Mossadegh, grande figure de la gauche nationaliste iranienne, reste une véritable icône pour l'opposition et surtout pour la jeunesse de ce pays.

Qu'est-ce qui peut arrêter le mouvement vert ?

Plus rien, le mouvement vert est une force populaire et totalement spontanée sans aucune organisation ou tête pensante. Un mouvement assoiffé de démocratie et de droits humains. Et j'en suis convaincu il obtiendra raison et fera tomber le régime dictatorial en place.

Comment la situation peut-elle évoluer ?

Je vois deux possibilités: soit le régime, réduit à l'état de coquille vide faute de soutien, s'effondrera brutalement, comme le régime du Shah en 1979. Soit il sera obligé de procéder à de grandes réformes progressives en sacrifiant ses dirigeants actuels et en évoluant vers la démocratie pour satisfaire les demandes de la majorité du peuple iranien. Mais dans tous les cas, le régime aura perdu sa crédibilité grâce à l'insurrection démocratique.

SCIENCE

Science et recherche... de fonds

On pourrait croire à une mauvaise provocation. Au même moment où, en Suisse et en Europe, des étudiant-e-s occupent leurs hautes écoles pour protester contre les dérives marchandes de l'université, le Secrétariat d'État à l'éducation et à la recherche (SER) met en consultation une révision totale de la Loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (Leri) qui va justement dans le sens dénoncé.

Alors que les protestataires défendent, à juste titre, l'indépendance de la recherche et de l'enseignement, le SER cherche au contraire à soumettre la science et la recherche aux impératifs d'accumulation du capital (la «compétitivité»). La «recherche appliquée et développement» ne vise qu'à une «mise en valeur des résultats à des fins économiques». Pire, selon l'art. 47 al.1: «La Confédération peut lier l'octroi d'une aide financière aux établissements de recherche universitaire à la condition qu'ils présentent une stratégie de recherche et d'innovation en vue de la mise en valeur du savoir et du transfert de savoir et de technologie entre les hautes écoles et les

entreprises».

La recherche n'est jamais mentionnée comme relevant du service public ou devant être rendue accessible à la population. L'idée que la science pourrait être un bien commun, universel et accessible est écartée de la loi, qui répète à de multiples reprises que la science et l'innovation visent à accroître la compétitivité de l'économie suisse. Or, évidemment, pour être compétitives, il faut que les découvertes soient exclusives (brevetées), c'est-à-dire inaccessibles.

Que la droite soutienne une telle loi, rien de plus normal, mais on a encore entendu peu de monde à gauche pour dénoncer cette dérive. Au contraire, la social-démocratie s'est souvent réfugiée ces dernières années dans le «nationalisme compétitif» qui consiste à dire que 1) nous ne pouvons rien faire pour changer la «globalisation», que 2) il faut que l'économie suisse maintienne sa «compétitivité», son «attractivité» pour le capital ou ses «parts de marché» dans l'économie mondiale et donc que 3) il faut que l'Etat se mette au service de la compétitivité en développant la formation et la



science. Ce raisonnement témoigne de la défaite d'un véritable internationalisme au service des travailleurs et des travailleuses. Défendre une science qui serait au service des gens constituerait un premier pas dans cette direction. Une réorientation majeure de cette loi s'impose.

Romain Felli

Comment transférer cela vers les entreprises?

BRÈVE

La grève (swiss)porte!

L'aéroport de Genève, et plus particulièrement le domaine de la gestion des bagages au sol (ground handling), a été le théâtre au tout début de 2010 d'une grève spectaculaire. Les employé-e-s de deux entreprises en concurrence se sont en effet uni-e-s dans une lutte pour une meilleure convention collective de travail, contre un faux accord précédemment araché par leur patronat.

Après 13 jours de grève, ils-elles

ont obtenu des hausses directes de salaire, une meilleure rémunération des heures nocturnes et dominicales ainsi que de meilleures conditions en cas de maladie. En temps de morosité économique, les bagagistes de Swissport se sont battus contre la concurrence entre travailleuses par une grève victorieuse. La lutte porte. Rien de surprenant, mais les occasions de s'en souvenir s'étaient faites rares. BG

LE POING



Lorsqu'il s'agit d'éviter que des gens dorment dehors, on attend d'une élue, a fortiori de gauche, une réaction rapide et déterminée. Malheureusement, c'est bien un de nos poings que mérite **Jean-Christophe Bourquin**, municipal des affaires sociales à Lausanne, qui déclare, à propos de SDF à Lausanne, que «s'agissant de personnes qui n'ont pas de situation légale, c'est délicat de dire que tout le monde peut venir ici [dans une structure d'accueil de la Ville, ndlr]». Genève agit autrement et propose des lits? «Si je créé 50 places supplémentaires, elles seront pleines» (*Le Courrier* du 16 janvier 2010). Le commentaire se passe de commentaire. Hélas.

LA ROSE



Dans le cadre d'un programme national pour les droits humains, **le président brésilien Lula** a soutenu l'élaboration d'un projet de loi pour une «commission nationale de la vérité» afin d'examiner les crimes commis pendant la dictature militaire. Malgré les menaces de démission de ses chefs de l'armée et de son ministre de la Défense et de la reformulation négociée qu'elle a entraînée, saluons cette initiative tant attendue, le Brésil restant le seul pays d'Amérique du Sud à n'avoir pas traduit en justice les responsables de la répression.

HISTOIRE

1848 pour comprendre la Suisse

«Des provinces indépendantes ou à peine fédérées, ayant des intérêts, des lois, des gouvernements, des tarifs douaniers différents, ont été rassemblées, pêle-mêle, et fondues en une seule nation, sous un seul gouvernement, sous une seule loi, avec un seul intérêt national de classe derrière un seul cordon douanier.»

Friedrich Engels, Karl Marx, le Manifeste communiste (1848)

Les éditions Antipodes viennent de faire paraître un livre sur les origines de l'État suisse. Écrit par Cédric Humair (enseignant et chercheur à l'Université de Lausanne), il n'est pas exagéré de dire que c'est une lecture indispensable pour quiconque s'intéresse à l'histoire suisse. Parmi l'abondante production de ces dernières années sur le sujet, le livre de Humair mérite l'attention pour plusieurs raisons. Il est tout d'abord le fait d'un universitaire, chercheur en histoire et spécialiste de la période, ce qui garantit une maîtrise minimale des outils historiographiques, des sources et

de la littérature sur son objet (on ne peut en dire autant de toute la production précitée). Ensuite, il a l'intérêt d'attirer l'attention sur un moment à la fois célèbre et étrangement négligé de l'histoire suisse: la création de l'État fédéral en 1848. Enfin, il réinterprète ce moment dans une histoire plus large, à la fois quant à la période (qui va de 1815 à 1857) et quant aux domaines considérés (en particulier l'économie).

ÉLITES ET APPAREIL

L'intérêt principal du livre est de montrer d'une part comment, dès le départ, il existe un lien essentiel entre les élites économiques et l'appareil d'État en Suisse, cas exemplaire s'il en est de ce «comité qui gère les affaires communes de toute la classe bourgeoise», pour reprendre la formule de Marx et Engels. Cela rappelle en passant aux oubliées-eux que le système économique dans lequel nous vivons – le capitalisme – a besoin d'un

État pour fonctionner correctement. D'autre part, Humair insiste sur les dissensions au sein des élites économiques, selon qu'elles sont issues de l'industrie d'exportation, de la grande industrie produisant pour le marché intérieur, de la finance internationale ou de l'aristocratie terrienne, quatre «mondes» qui structurent l'économie suisse au début du XIXe siècle. Les conflits qui les opposent permettent alors d'expliquer la lenteur de l'édification étatique en Suisse, mais aussi la guerre du Sonderbund (que Humair refuse de ramener à une guerre de religion) et les difficiles compromis qui lui font suite. C'est donc à une lecture tout-à-fait passionnante, à la fois économique et politique, suisse et européenne, que l'auteur nous convie.

Antoine Chollet

Cédric Humair, 1848, naissance de la Suisse moderne, Lausanne, Antipodes & SHSR, 2009.

SOCIAL-DÉMOCRATIE

Requiem pour une revue – et pour un débat ?

La direction du PSS a décidé d'arrêter, après 87 années de publication, la production de la revue théorique du parti: la *Rote Revue*. Fondée par le plus grand théoricien du parti, Robert Grimm, elle n'était plus ces dernières années que l'ombre de ce qu'elle avait été ou aurait pu être. A cet égard, la décision du PSS est compréhensible. Par contre, les justifications apportées par Thomas Christen, le secrétaire général du parti, dans le dernier numéro de la revue laissent songeur. Le besoin de théorie au sein du parti, d'après lui, sera rempli par un renforcement du journal *links*, par Internet et par la participation du PSS au *Denknetz*. C'est un peu court, jeune homme! Et de surcroît, c'est sin-

gulièrement germanophone...

GARDER LE CAP PAR LA THÉORIE

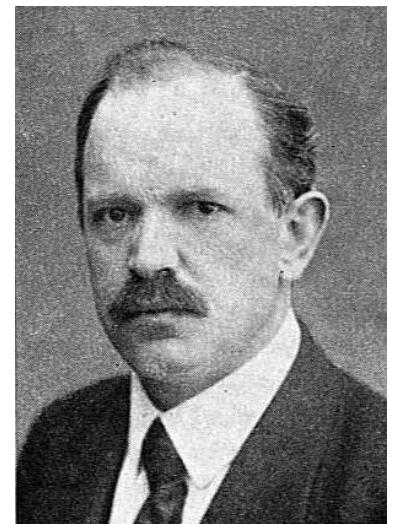
A notre avis, un parti réformiste comme le PSS doit absolument, en permanence, pouvoir garder le cap, au moyen de la théorie, pour orienter ses actions quotidiennes. L'abandon d'un lieu de discussion, sérieux et argumenté, qui aille au-delà d'une demi-page dans *links*, le magazine du PSS, est un très mauvais signal. Il confirme la tendance de la direction du parti à se soucier essentiellement du calendrier électoral. Le nez dans le guidon, un parti, comme un vélo, risque fort d'arriver très vite dans le mur.

Le dernier numéro de la *Rote Revue*, propose paradoxalement

des articles de bonne qualité sur l'état de la social-démocratie en Europe ou sur le manque de débat théorique au sein du PSS, et montre ainsi ce que pourrait être un début de débat théorique. Il va s'agir désormais d'inventer rapidement les canaux de communication et de reconstruction théorique dont notre parti a fort besoin. Un sondage sur *facebook* n'y suffira pas.

Romain Felli

Rote Revue – 4/2009 – Zur Lage der Sozialdemokratie.



Une décision qui n'a pas l'air d'enchanter Robert Grimm

CONCEPTS

Contre la “dignité humaine”

La dignité humaine est une notion qu'on utilise lorsqu'on est à court d'arguments. Elle est présentée comme une raison ultime, à ce titre incontestable bien que personne ne lui ait donné un contenu quelque peu substantiel. Elle est en réalité profondément dépolitisante, en cherchant à régler des questions politiques sur le terrain pour le moins flou de la “morale”. Parler de “dignité humaine”, c'est se passer de la peine de comprendre le caractère politique desdites questions. Nous en aurons une nouvelle preuve lors du débat qui s'annonce à propos de la recherche sur l'être humain, sur laquelle les Suisses voteront en mars.

UNE NOTION COMME CACHE-SEXE

Il apparaît en fait que la dignité est bien souvent une

notion de substitution afin de ne pas parler d'égalité. Car ce qu'on doit combattre en définitive, dans la recherche ou dans les droits fondamentaux, dans l'aide humanitaire ou dans les politiques migratoires, ce sont d'abord les inégalités existantes ou à venir, en particulier entre les individus faibles, pauvres ou dépendants et les autres, et non pas les atteintes à la dignité humaine. Cette dernière sert en quelque sorte à justifier l'acceptation complaisante d'une situation insatisfaisante, mais pourtant pas suffisamment scandaleuse pour nécessiter une action politique plus ambitieuse. Le minimum (la “dignité humaine”) étant déjà problématique à garantir, demander ce que l'on veut vraiment (l'égalité) passe alors pour une gourmandise déplacée dans des domaines où

il faut généralement plutôt s'efforcer d'éviter le pire.

Pourquoi dès lors personne ne parle d'égalité, notion qui figure pourtant en aussi bonne place que la “dignité humaine” dans nos textes constitutionnels? Parce que ses effets politiques sont bien plus significatifs et surtout, pour toute idéologie de droite nourrie à la hiérarchie et à l'ordre établi, autrement plus subversifs! Car si cet ordre peut encore faire croire à beaucoup qu'il respecte la “dignité humaine”, il est absolument certain qu'il n'assure aucune égalité entre les êtres humains.

Antoine Chollet

ÉGALITÉ

Différences biologiques hommes femmes: une illusion tenace

En dehors des personnes se revendiquant féministes, on entend souvent qu'il y a des différences fondamentales de comportement qui sont intrinsèquement liées au sexe. Les plus extrémistes vont jusqu'à considérer que ces différences sont normales et que la société devrait en conséquence donner des rôles différents aux hommes et aux femmes.

Souvent à droite, parfois à gauche, beaucoup de personnes pensent que les femmes ont des personnalités plus émotionnelles, plus sensibles alors que les hommes sont plus compétitifs et fiers. Certains attribuent alors ces différences à des facteurs biologiques (hormonales par exemple), voire évolutionnistes (le mâle doit protéger la femelle qui élève les enfants et c'est bien comme ça). Enfin, on entend encore fréquemment des commentaires liés aux menstruations des femmes

lorsque certain-e-s se plaignent de leur humeur.

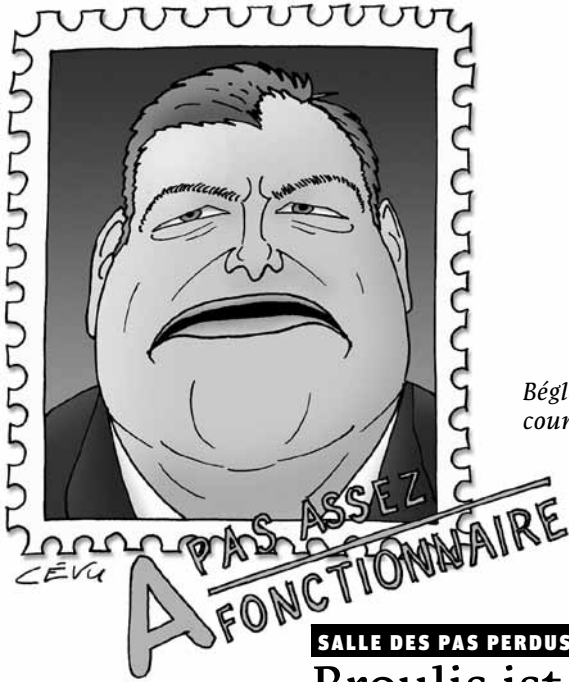
DES ILLUSIONS TRÈS EFFICACES

Il est important de rappeler qu'en réalité, les différences individuelles que nous attribuons au sexe ressortent plus de l'illusion que de la réalité. Par exemple, une étude a montré que des femmes qui devaient décrire quotidiennement leurs émotions ne changeaient pas fondamentalement en fonction de leurs cycles menstruels. Par contre, lorsqu'on leur demandait de se rappeler de comment elles se sentaient une semaine ou deux semaines auparavant, lorsqu'elles reconstruisaient leur mémoire donc, elles se souvenaient avoir été plus énervées qu'elles ne l'étaient en réalité. Lorsque des femmes sont amenées à vivre des événements forts ou compétitifs, elles ne diffèrent pas des hommes dans leur ressenti.

Mais lorsqu'elles se souviennent de ces événements, elles se rappellent avoir ressenti plus d'émotions “typiquement féminines” et moins d'émotions “typiquement masculines”.

Ce sont donc bien à la fois un historique de préjugés, et un historique de rapports de domination effectifs des hommes sur les femmes qui nous mènent à voir, à nous rappeler et à croire en des différences qui en réalité n'existent même pas. Nous reconstruisons notre réalité pour qu'elle soit conforme à nos représentations, alors que ce que nous devrions faire, c'est reconstruire la réalité pour qu'elle soit conforme à nos idéaux.

Samuel Bendahan



Béglé renvoyé en courrier A

SALLE DES PAS PERDUS

Broulis ist Präsident!

Seit Anfang des Jahres ist der Präsident der Waadtländer Regierung zugleich der *primus inter pares*: Pascal Broulis präsidiert die Konferenz der kantonalen Regierungen. Diese 1993 gegründete Institution soll die Stellung der Kantone gegenüber der Bundesregierung stärken und ihre Stimme bis Brüssel tragen.

Broulis detaillierte in einem mit *Le Temps* geführten Interview seine Prioritäten: Den Schutz des Föderalismus, des kantonalen *Know-How* und der Einheit des Landes. Beim Lesen der Zeitung wird den Eindruck erweckt, als ob der Kanton Waadt etwas von seiner früheren Glänze rückeroberte: Ein freisinniger Präsident will keine persönliche Meinung vertreten und lobt den kantonalen Geist. Vielleicht wird er am Ende seines zweijährigen Amtes die Sitzungen in Deutsch präsidiieren. Die Aussicht auf zumindest einen Waadtländer Erfolg.

JAB

CH-1450 Sainte-Croix

Adresse de renvoi: Pages de gauche
Case postale 7126, 1002 Lausanne

EN BREF

Initiative

L'UDF lance une initiative pour dérembourser l'avortement en Suisse. Vivement qu'elle capote.

Incivilité

On constate une recrudescence des pillages en Haïti. Le Conseil d'administration de l'UBS nie toute implication dans cette affaire-là.

Cinéma

Encore une inégalité Nord-Sud: le film 2012 est sorti avec une année de retard à Haïti. Mais en compensation, ils ont eu la version 3D.

Teintes immaculées

Le blanc de la «Marche blanche» est de la même couleur que celui du «Ruban blanc» d'Hanecke: brunâtre...

Ambidextrie

Comme à son habitude, Moritz Leuenberger roulait tellement à gauche qu'il a fini à contresens en nommant l'ancien patrons des patrons à la tête de la Poste.

Pascal parle

Couchepin tient une chronique bimensuelle dans *Forum*: voilà qui ramènera un peu l'émission à gauche

LPP

Baisse du taux de conversion: en même temps, après les minarets, on n'ose plus vraiment demander aux musulman-e-s de se faire baptiser chrétien-ne-s.

Arrêt au port

Lors de la grève des bagagistes à l'aéroport de Genève, on a entendu la droite et les médias unanimes condamner le Syndicat SSP, fauteur de trouble. Ils n'avaient pas fait tant de foin quand c'est Swissair qui avait organisé le grounding.

UBS

Le PDC change (encore) d'avis et se déclare finalement plutôt favorable à une commission d'enquête parlementaire. Terrorisé par les élections de 2011, Darbellay tente le *too bête to fail*.

Linke der Linken

Le président de *die Linke* démissionne en mai 2010. Tant va la cruche à Lafontaine, qu'à la fin elle se brise...